



Les 40 bonnes nouvelles de la Confédération

Chères présidentes, chers présidents,

Nous vous avons envoyé de nombreux courriels ces derniers mois pour vous présenter les nouveautés proposées dans le cadre de notre projet associatif « 4F » (Financer, Fédérer, Former, Faire-Savoir). Voici les principales actions positives qui ont été menées entre juin 2023 et juin 2024 et celles qui sont prévues pour la suite. Nous sommes impatients de vous retrouver nombreux à Paris pour l'Assemblée générale du 24 juin 2024. Et pour poursuivre sur cette lancée : qui nous permettra de **devenir le numéro 1 dans le cœur des Français** lors de notre centenaire, le 16 mars 2028.

L'équipe de Défense de l'Animal

Financer

VIDÉO : Comment la Confédération vous finance-t-elle ? (7 leviers !)

Le trésorier de la Confédération, vous explique comment Défense de l'Animal **aide désormais ses membres à se financer et à réduire leurs coûts** en les mutualisant, ou grâce à des opérations à tarifs exclusifs négociés.

Retrouvez le lien vers cette vidéo dans le courriel que nous vous avons adressé en juin.



Comment se porte le pôle Libéralités ?

Très bien, merci. L'équipe s'est renforcée et a repris son rythme de croisière depuis juin 2023. Depuis janvier 2024, elle a même accéléré le traitement des dossiers : les flux de legs et assurance-vie reversés aux associations bénéficiaires sont impressionnants. Tout est expliqué dans un courriel que vous recevrez en juin.



VIDÉO / FAQ : Comment toucher un legs grâce à la Confédération ?

L'équipe des Libéralités vous a récemment envoyé une vidéo pour répondre aux 5 questions les plus posées par les associations membres en matière de gestion optimale des dossiers de legs et assurance-vie. Retrouvez le lien dans notre courriel ou écrivez à liberalites@defensedelanimal.fr pour qu'on vous le renvoie.

Comment se porte la CNDA sur le plan financier ?

Après la crise de gouvernance, la situation a été rétablie fin 2023 et elle est presque revenue à la normale. Rapports à l'appui, tout vous sera très clairement expliqué lors de l'Assemblée générale du 24 juin, et les documents comptables vous seront partagés sur votre espace membre sécurisé.



Nouveau : Appel aux dons par SMS

Depuis le 15 mai 2024, la CNDA facilite les dons avec une nouvelle option : le don par SMS. Ceci permettra d'alimenter notre fonds de secours.



La CNDA lance une centrale d'achat

La Confédération propose depuis juin un moyen efficace de réduire jusqu'à 25% sur vos achats essentiels grâce à une centrale d'achat en partenariat avec le réseau ADERE.

La CNDA lance un comité d'entreprise pour tous vos salariés

En partenariat avec le réseau ADERE, la Confédération met à la disposition des présidents des associations membres une plateforme d'avantages pour leurs



salariés permettant ainsi d'améliorer leur pouvoir d'achat pour seulement 3,60 euros par an et par salarié.

Projet « contrat d'assurance ultime » pour les associations confédérées

La Confédération travaille depuis mai sur un projet visant à créer un contrat d'assurance sur-mesure (et moins cher) pour les refuges et associations confédérés. Deux courtiers en assurances étudient actuellement les contrats existants pour identifier les risques à couvrir. (À suivre !) Vous pouvez leur envoyer vos propres contrats pour étude à l'adresse : refuges.assurances@gmail.com



Notre fonds de secours se modernise

En mai 2024, la CNDA a modernisé son process d'attribution d'aides financières, le « fonds de secours solidaire » : un nouveau système de dépôt de demande en ligne est désormais disponible pour plus de fluidité et d'efficacité. Plus d'infos dans notre courriel en juin (un tuto sera proposé en juillet).



Tests de santé animale : une offre exclusive négociée pour vous

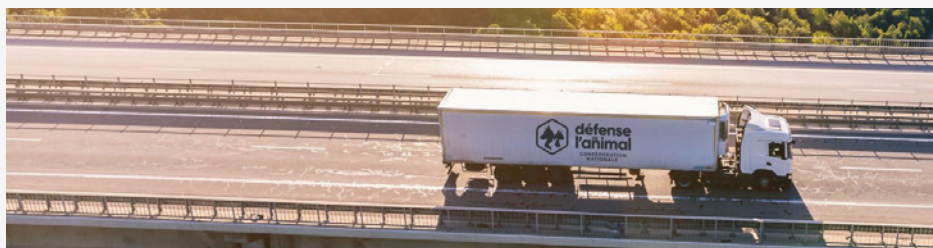
Les frais de santé de vos pensionnaires explosent depuis de nombreux mois. Pour vous aider à les réduire, la Confédération a négocié une offre tarifaire exceptionnelle auprès de KITVIA. Retrouvez cette offre dans notre mail envoyé le 6 juin 2024.

Hygiène, désinfection, antiparasitaires externes : une offre exclusive négociée pour vous

Pour vous aider à réduire ce type de frais, la Confédération a négocié une offre tarifaire exceptionnelle auprès d'un grand distributeur de l'Ouest de la France. Vous trouverez cette offre dans un courriel qui sera envoyé en juin.

ÉTÉ 2024

JUN 2024



Opération Solidarité Royal Canin chiens et chats (126 tonnes offertes)

Face à la crise et à l'augmentation des charges de fonctionnement, la Confédération a mené en janvier-mai une grande opération «Solidarité» en partenariat avec Royal Canin, offrant gratuitement des palettes d'aliments pour chiens et chats à ses membres (ces palettes ont été livrées à la porte de 140 associations). Valeur : 408 200 euros.



Opération nourriture chiens (50% offerts)

La Confédération et Royal Canin ont uni leurs forces en mai pour soutenir les associations adhérentes : pour chaque achat de 340 kg de croquettes chiens SD52W un lot de 340 kg de croquettes chiens SIZE Haute Nutrition était offert.

INÉDIT : une opération « 1 euro reversé » pour la Confédération

Du 24 juin au 20 juillet 2024, chaque achat de boîtes humides Royal Canin pour chats dans les magasins participants dans toute la France générera un don de 1 euro à la Confédération.

Cette initiative inédite vise à soutenir l'amélioration des conditions de bien-être et de santé des animaux des refuges. Une belle opération visibilité pour notre Confédération, car notre nom et notre QR Code seront affichés dans des centaines de magasins. La Confédération devrait toucher un très beau chèque (plus de 60 000 euros) à l'issue de cette opération.

ÉTÉ 2024



Opération solidarité chats (31 associations bénéficiaires)

La CNDA lance une opération de solidarité «croquettes chats» avec 10 tonnes de croquettes, distribuées en juin et juillet pour aider une trentaine de refuges en France.

JUN 2024



INÉDIT : Opération refuges-solidaires : 33 palettes offertes par WANIMO

JUN 2024

Le site de vente en ligne WANIMO nous offre 33 palettes de denrées pour chiens et chats. Pour qu'un maximum d'adhérents puissent en profiter, ces palettes seront envoyées par le service Logistique de la Confédération à 6 refuges-relais confédérés dans toute la France (Bretagne, Alsace, Drôme, Ile-de-France, et deux en PACA), et les associations voisines pourront venir se servir chez leurs collègues. Plus d'info dans un mail dédié et sur notre site web (rubrique Actualités).

INÉDIT : double opération solidarité avec ZOOMALIA (en juin-juillet)

Défense de l'Animal va bénéficier de palettes de denrées livrées par ZOOMALIA. Un nouveau partenariat prometteur ! Plus d'informations dans la rubrique Actualités de notre site web.



ÉTÉ 2024



15 partenariats majeurs en préparation

Le nouveau souffle de la Confédération a été remarqué dans l'écosystème de la protection animale, mais aussi par l'industrie du PetFood (nourriture pour animaux de compagnie), du PetHealth, de la PetTech et du PetCare. Notre pôle Développement discute actuellement avec **une quinzaine de partenaires potentiels majeurs...**

Nous sommes impatients de conclure ces nouveaux partenariats et de vous en faire bénéficier longtemps, et au plus vite !

Les « gamers » nous soutiennent aussi !

En octobre 2024, nous avons prévu la deuxième édition d'une opération solidarité avec des gamers vidéo : la première édition nous a rapporté 25000 euros en décembre 2023, la deuxième pourrait dépasser les 80000 voire les 100000 euros en octobre 2024 !

Legs : la CNDA lance un appel national aux notaires

Début 2024, nous avons lancé un appel à 12 000 notaires de France et allons faire de même auprès des gestionnaires de patrimoine pour les inviter à modifier les clauses bénéficiaires des contrats, legs et assurances-vie de leurs clients au bénéfice de la CNDA et de ses membres, ce qui devrait générer d'importants futurs flux financiers vers notre Réseau.

Fédérer

VIDÉO : « La Confédération a pris un virage décisif » (3 minutes)

Découvrez les actions concrètes 4F (Financer, Fédérer, Former, Faire-Savoir), présentées par la présidente Sabine Fghoul dans une vidéo de 3 minutes.



30 personnes pour faire avancer la Confédération

Vous avez pu le voir dans notre dernier magazine : une trentaine de personnes sont à votre service au sein de la Confédération. Outre les 10 salariés du Siège (voir ci-dessous), douze administrateurs et dix ambassadeurs régionaux sont sur le pont pour que Défense de l'Animal suive son nouveau cap, celui des 4F.

Une équipe salariée à votre service !

Pour un soutien encore plus efficace au quotidien, l'équipe du Siège (une dizaine de salariés basés au centre de Lyon) s'est structurée en quatre pôles début 2024 : un Pôle Libéralités et Juridique, un Pôle de Protection Animale, le Pôle CDLA (Communication, Développement du réseau et des partenariats, Logistique, Administratif) et le Pôle Financier et Ressources Humaines. Vous avez reçu le nouvel organigramme avec photos, courriels et numéros de téléphone de tous ces salariés dans notre mail du 7 mai 2024.

Un panneau bleu pour montrer votre appartenance au Réseau

Depuis mai, la Confédération renforce l'esprit de corps au sein du réseau en offrant depuis mai 2024 à chaque adhérent un panneau « Refuge membre de la Confédération ». Un panneau « Association membre »

est également en préparation. Une carte de France du réseau a également été envoyée pour montrer à tous la force de notre implantation territoriale.





Tournée des refuges du Nord-Ouest

Entre mars et mai 2024, Didier Le Bozec, ambassadeur régional de Défense de l'Animal, a proposé 8 rendez-vous à travers le Nord-Ouest de la France pour échanger avec les refuges.



Un nouveau portail web pour mieux vous servir !

Lancé fin 2023, le tout nouveau "portail membres", sécurisé et dynamique permet à chaque adhérent de gérer directement son profil, d'accéder à l'Académie (lire ci-après) et de profiter de nombreux services.



Un standard téléphonique amélioré !

En janvier 2024, nous avons mis en place un standard téléphonique professionnel qui fonctionne de 8 h à 19 h non-stop tous les jours de semaine. Cette permanence téléphonique est assurée par des travailleurs handicapés basés en Nouvelle-Aquitaine.

04 78 38 71 85

Former

La Confédération lance son Académie pour vos élus, bénévoles et salariés

Le 8 avril 2024, la Confédération a lancé son Académie en ligne gratuite pour vous aider à former vos salariés et bénévoles. De très nombreux contenus y sont disponibles 24H/7J avec un simple code d'accès. A chaque responsable d'association d'ouvrir cet accès aux équipiers (élus, salariés, bénévoles) à qui il souhaite en faire bénéficier.



VISIO : Formez-vous en droit animalier

Depuis le 08 mars, la Confédération propose un webinar mensuel avec l'avocate spécialisée Arielle Moreau (**le 2^e vendredi du mois à 14h**) pour répondre aux questions liées au droit



animalier et aux questions juridiques. Vous avez manqué une session ? Nous les rediffusons en « replay ».

VISIO : Optimisez la gestion de votre association

Depuis le 15 mars, la Confédération propose des webinaires mensuels avec Claire Ribouillard (**le 3^e vendredi du mois à 14h**) pour répondre aux questions de gestion administrative, comptable, RH



et communication des associations. Vous avez manqué une session ? Nous les rediffusons en « replay ».



VIDÉO : le Pôle Libéralités répond à vos questions !

Découvrez notre vidéo de 5 minutes réalisée par le Pôle Libéralités et Juridique, répondant aux questions les plus posées en matière de Libéralités. Retrouvez le lien dans notre mail du 13 mai 2024.

Déclaration BNO (Base Nationale des Opérateurs)

Depuis avril 2021, conformément à la « Loi de Santé Animale » (LSA), vous avez l'obligation de déclarer vos installations pour chiens, chats et furets. La Confédération vous accompagne dans vos démarches. Lisez notre courriel pour plus d'information ou écrivez à formations@defenseanimal.fr

INÉDIT : la Confédération crée le premier « Guide de l'enquêteur »

En juin 2024, Défense de l'Animal a lancé le tout premier « Guide de l'enquêteur », un outil essentiel dans la lutte contre la maltraitance animale, qui sera enrichi chaque année avec les retours du terrain et la jurisprudence. Chaque association confédérée en a reçu 5 exemplaires. Vous n'avez pas reçu les vôtres ? Vous souhaitez en recevoir d'autres pour votre DDPP, vos contacts en gendarmerie, police ou dans la magistrature ? Vous avez des retours à nous faire, ou un témoignage de terrain à apporter ? Ecrivez à formations@defenseanimal.fr



INÉDIT : la Confédération prépare le premier « Guide du bénévole »

Annoncé fin 2023, ce projet est déjà bien avancé. Pour le mener à bien, nous ferons bientôt appel à toutes les associations membres afin que vous nous envoyiez vos idées, commentaires, « chartes du bénévoles », témoignages, meilleures pratiques... Pour cela, une seule adresse : formations@defenseanimal.fr

Faire-savoir

Votre magazine devient une vraie vitrine du Réseau

Le magazine Défense de l'animal s'est réinventé fin 2023, pour donner la parole à toutes les forces vives de son réseau. Des histoires inspirantes, des actualités passionnantes et une tribune pour vous, les acteurs engagés dans la protection animale. Désormais, les associations membres en reçoivent 50 exemplaires, à distribuer à leurs élus, salariés, bénévoles mais aussi à leurs partenaires (notaires, vétérinaires, médias locaux...) et à leurs visiteurs et adoptants.



Ecoutez votre radio : « Ici Lyon, les refuges parlent aux refuges »

Défense de l'Animal a lancé fin 2023 la première radio de France dédiée aux élus, bénévoles et salariés des refuges et associations, pour créer du lien et partager les meilleures pratiques à travers tout le territoire.





Élections européennes 2024 : la Confédération contribue au débat

Un dossier exclusif réalisé pour Défense de l'Animal par Sabine Brels, docteure en droit et fondatrice de l'ONG World Animal Justice. Ce dossier a été diffusé sur notre site web et sur les réseaux sociaux, et porté à l'attention des journalistes lors de la campagnes des Européennes 2024.



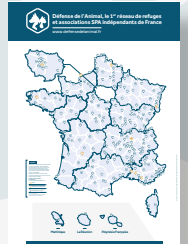
Plan pour le bien-être animal : la Confédération réagit

La CNDA critique le manque d'ambition du plan national pour le bien-être animal. Priorité : donner aux refuges les moyens financiers nécessaires pour leur mission vitale. Voici le communiqué de presse qu'elle a adressé aux médias.



La Confédération, carte en main !

Découvrez la première carte grand format de notre réseau, envoyée à nos 270 membres en juin 2024, pour afficher l'étendue du plus grand réseau de protection animale de France. Cette carte est également disponible en roll-up pour nos participations à de futurs salons.



Défense de l'Animal invité par un grand magazine

Samedi 15 juin, la Confédération a été l'hôte du magazine national Bâtard ! (édité depuis Lyon) dans le cadre de sa grande journée dédiée aux chiens, « Un été de Bâtard ! »



EXCEPTIONNEL : une émission TV pour la Confédération cet été !

Défense de l'Animal a été repéré par une chaîne de TV nationale pour une grande émission caritative qui permettra de lancer officiellement notre numéro national d'appel aux dons (le 92009). Cette émission a déjà été enregistrée (en décembre 2023) et doit être diffusée cet été. Plus d'info dans un prochain courriel et sur notre site web (rubrique Actualités).



Assemblée Générale



A vous de juger... Votez !

La dernière bonne nouvelle de cette newsletter ? C'est l'Assemblée Générale de la Confédération prévue le 24 juin 2024 à Paris : elle permettra à tous les adhérents de décider de l'avenir de la Confédération. Un moment décisif dans la vie de notre association.

